L'enseignement spécialisé à Bruxelles manque de places



* La Libre Belgique édition nationale, La Libre Belgique Liège, La Libre Belgique Hainaut, La Libre Belgique Brabant Wallon, La Libre Belgique Bruxelles

Choisir une école et y trouver une place constitue parfois un vrai casse-tête pour certains parents d'élèves. Et ce constat ne concerne pas seulement les inscriptions en première secondaire. Dans une intéressante analyse qu'il vient de publier, l'Institut bruxellois de statistiques et d'analyse montre notamment qu'il touche aussi plusieurs types de l'enseignement spécialisé dans la capitale.

L'objectif global de ce travail est de proposer un état des lieux du secteur à Bruxelles, à l'heure où des changements se préparent en Fédération Wallonie-Bruxelles, avec pour objectif de favoriser l'inclusion dans l'enseignement ordinaire quand c'est possible, et de dégager les moyens nécessaires.

Les données fournies par l'Institut bruxellois constituent une intéressante photographie de la situation de départ. Sur le papier, l'offre globale semble répondre à la demande. Chacun pourtant n'y trouve pas son compte près de chez lui.

Des situations différentes

Au total, au cours de l'année scolaire 2019-2020, 7 826 enfants résidant en Région bruxelloise étaient scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Parmi ceux-ci, environ neuf enfants sur dix (7 162 enfants) avaient une place dans une école de la Région bruxelloise tandis qu'un sur dix (664 enfants) était scolarisé ailleurs. Si on se place du côté des écoles, les établissements bruxellois d'enseignement spécialisé scolarisaient alors aussi 1 798 enfants venant des autres régions belges.

Notez qu'il s'agit de chiffres globaux, francophones et néerlandophones confondus. "Les constats vont dans le même sens quelle que soit la Communauté", lit-on dans l'étude bruxelloise.

Cela étant, la situation diffère fortement d'un type d'enseignement spécialisé à l'autre. On voit que, dans le cas de troubles du comportement ("type 3") ou de l'apprentissage ("type BA"), un nombre conséquent d'élèves qui habitent Bruxelles a été contraint de s'inscrire dans une autre région. On retrouve la plupart d'entre eux dans le Brabant flamand (plus de 300 élèves) et dans le Brabant wallon (200).

C'est l'inverse pour les déficiences visuelles ("type 6"), auditives ("type 7") et les troubles autistiques ("type 9"). Les écoles spécialisées dans ces troubles à Bruxelles accueillent une proportion importante d'élèves qui ne vivent pas dans la capitale.

Des trajets beaucoup plus longs

L'analyse de l'Institut montre aussi que les trajets entre le lieu de résidence et l'école sont beaucoup plus longs pour les élèves de l'enseignement spécialisé que pour les élèves de l'enseignement ordinaire (voir tableau). Si la répartition des écoles reste le premier facteur d'influence sur la mobilité des élèves, en particulier lorsqu'il s'agit de trouver une école organisant le type d'enseignement spécialisé recommandé pour lui, d'autres questions relatives au libre choix de l'école par les parents ou à la réputation d'une école entrent aussi en ligne de compte, soulignent les chercheurs.

Les projets de création de places programmés dans l'enseignement spécialisé en Région bruxelloise représentent actuellement 2 % de l'ensemble des places prévues à l'horizon 2030, soit environ 500 places. "C'est relativement peu", conclut l'analyse, "quand on sait que l'enseignement spécialisé représente 3,5 % de l'enseignement en Région bruxelloise."

Monique Baus

Monique Baus

Copyright © 2021 IPM. Tous droits réservés

